

## Missions

L'accueil au sein du dispositif « le Cap » s'inscrit dans le parcours de jeunes entre 12 et 20 ans, présentant des troubles psychiques.

Il s'agit d'un accueil séquentiel qui propose un accompagnement thérapeutique et éducatif dans un cadre à la fois individuel et groupal.



## Contacts

Dossier à transmettre à :  
[adoseinepoleusagers@idefhi.fr](mailto:adoseinepoleusagers@idefhi.fr)

Bâtiment 31  
38, route de Sahurs  
76380 Canteleu  
TCAR, réseau Astuce, Arrêt « Prat » T3

Tél : 02.35.52.80.20  
Mail : [lecap.saafir@idefhi.fr](mailto:lecap.saafir@idefhi.fr)

Du lundi au vendredi, hors jours fériés  
de 9h30 à 16h30.  
Accueil personnalisé et modulable.

Rendez-vous sur la page Adoseine de  
notre site internet pour télécharger le  
dossier.



## Indications

Jeunes présentant des souffrances psychiques, âgés de 12 à 20 ans, résidant sur les territoires de santé Rouen-Elbeuf et Dieppe.



## Modalités d'admission

La demande d'admission se fait sur demande écrite d'un médecin ou d'un psychologue en charge du suivi du jeune.

Elle est à adresser au service des admissions de l'IDFHI. La candidature est étudiée en commission interdisciplinaire et interinstitutionnelle.

Cette commission se réunit une fois par mois. L'équipe de soins contacte le jeune et sa famille pour organiser une visite d'admission.

## Accompagnement

Un Projet d'Accompagnement Thérapeutique et Educatif (PACTE) est élaboré avec le jeune. L'accueil est de 6 mois, renouvelable une fois.

Le service Le Cap propose un accompagnement personnalisé à temps partiel :

- Individuel et/ou collectif avec :
  - Des médiations thérapeutiques
  - Des moments de convivialité
- Sur site ou à l'extérieur

## Objectifs

En collaboration avec l'entourage familial et/ou professionnel :

- Donner à l'adolescent des repères, le situer comme sujet ;
- Observer, évaluer et accompagner ;
- Eviter les ruptures dans le parcours de vie et améliorer la qualité de vie du jeune ;
- Restaurer et/ou développer des compétences dans différents domaines de vie.



## Partenariats

Le Cap travaille en collaboration avec :

- Les établissements de santé mentale ;
- Les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la MDPH du Conseil Départementale de Seine-Maritime.



## Composition de l'équipe

- Un médecin psychiatre (0.20 ETP)
- Un cadre socio-éducatif (0.50 ETP)
- Un psychologue (0.5 ETP)
- Infirmiers (2 ETP)
- Educateurs spécialisés (2 ETP)
- Moniteur éducateur (1 ETP)
- Un assistant social (0.30 ETP)